

Handwritten initials



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19_AQU - 276

Déposé le : 01.10.19

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.
A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale
Aquatis, un prêt à vaud l'eau ?

Question posée
En 2014 le Conseil d'Etat décidait d'octroyer un prêt (LADE) sans intérêts d'un montant de 10 millions sur 25 ans soit le 20% de l'investissement prévu. Le Conseil d'Etat disait qu'il avait pris cette décision suite à une analyse rigoureuse du dossier. *selon le communiqué de presse il y a une douzaine de jours,*
~~Toutefois~~ il semble que les prévisions de fréquentation et donc de rentabilité étaient quelque peu optimistes et qu'après deux ans Aquatis ne soit toujours pas rentable.
La fréquentation étant bien moindre que prévu, quelle en sera l'incidence sur le remboursement du prêt ?

Nom et prénom de l'auteur : Signature :
EPARS Olivier *[Signature]*
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Signature(s) :

N.b. Question portée à un communiqué de presse pour il y a
Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch 10-15 j.